



RENOUVELLEMENT URBAIN & REVALORISATION DES BOURGS

Réfléchir et organiser différemment le développement urbain : une opportunité de revitalisation et d'améliorer le cadre de vie d'un bourg ou d'une ville.

Le renouvellement urbain des bourgs et des villes constitue un enjeu majeur pour les communes de Loire-Atlantique. La forte et constante progression de la population sur les territoires de Loire-Atlantique implique une réelle prise en compte de cette problématique afin de conforter les tissus urbains existants et limiter la consommation de l'espace naturel et agricole.

En s'appuyant sur son expérience auprès des collectivités, le CAUE de Loire-Atlantique vous propose un module de formation pour vous aider à mieux appréhender les démarches de renouvellement urbain et à porter des projets de revitalisation cohérents avec vos réalités locales, à l'échelle communale et intercommunale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Inciter et guider les élus locaux dans la mise en place d'une démarche de renouvellement urbain sur leur territoire.
- Comprendre les enjeux d'urbanisme sous-tendus par la mise en place d'une politique de renouvellement urbain.
- Appréhender les démarches et les outils à la disposition des collectivités.
- Évaluer et organiser le rôle des différents acteurs pour mener à bien un projet de renouvellement urbain.
- Mettre en place et conduire une stratégie et des projets de renouvellement urbain.

MATIN : APPORTS THÉORIQUES

INTRODUCTION - DÉFINITION

- Quelles sont les questions de renouvellement urbain dans ma commune ?

PARTIE I - COMPRENDRE LE SUJET

- Les différentes situations de renouvellement urbain, leurs atouts et faiblesses
- Apports théoriques sur les incontournables du sujet

PARTIE II - S'INSPIRER DE RETOURS D'EXPÉRIENCES

- Des projets de références et leurs spécificités

PARTIE III - PROPOSER UNE MÉTHODOLOGIE

- Les grandes étapes du processus (frise)

APRÈS-MIDI : VISITE

VISITE COMMENTÉE S'INSPIRER DE RETOURS D'EXPÉRIENCES



PUBLIC

Élus et techniciens des collectivités



INTERVENANTS

- 1 architecte du CAUE 44
- 1 paysagiste du CAUE 44



DURÉE

1 journée

HORAIRES

9h-17h



TARIF

Groupe : 3 000€ TTC
Groupe limité à 15 personnes
7 personnes minimum pour la tenue de la formation



Pour une session intra-collectivité les formations peuvent se dérouler dans vos locaux sur demande.



Retrouvez toutes les formations du CAUE de Loire-Atlantique : www.caue44.com/formations

